

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
*MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, CONSERVATION
DE LA NATURE ET TOURISME*



**DISCOURS D'OUVERTURE DE L'ATELIER DE
LANCEMENT DU PROCESSUS REDD EN REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO PAR MONSIEUR JOSE
E.B. ENDUNDO MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
CONSERVATION DE LA NATURE ET TOURISME**

LE 21 AOUT 2009, à l'Hôtel SULTANI

KINSHASA 2009

Messieurs les Ministres et chers collègues,

Messieurs les Ministres Provinciaux,

Messieurs les Secrétaires Généraux,

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

C'est pour moi un grand plaisir et un agréable devoir de procéder, ce jour, à l'ouverture officielle de l'Atelier de lancement du Processus REDD en République Démocratique du Congo et cela, après avoir accueilli en janvier 2009 une importante mission multi-agences de prospection et de planification des activités de cette initiative. Entre temps, grâce à la conclusion de deux accords de don avec, d'une part, le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier de la Banque Mondiale et d'autre part, le Programme REDD des Nations Unies, les activités liées à ce processus ont pu démarrer dès le mois de mai 2009. Je suis donc heureux de l'annoncer solennellement à toute la nation, au jour d'aujourd'hui.

Mais avant toute chose, je voudrais souhaiter un agréable séjour à Kinshasa à nos invités venus de l'étranger ou de l'intérieur du pays ainsi que la plus cordiale bienvenue à vous tous ici présents pendant les deux journées au cours desquelles nous aurons à débattre d'un problème d'actualité, à savoir: la réduction des émissions des gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, REDD en sigle.

En effet, l'initiative REDD est intimement liée au changement climatique qui apparaît aujourd'hui comme le plus grand défi de notre siècle. La planète Terre se chauffe suite à l'accumulation dans l'atmosphère des gaz à effet de serre dont près de 20 % sont attribués aux émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts tropicales.

Dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le Changement Climatique, les experts étudient depuis quelques années les voies et moyens de contrôler cette source importante d'émission des gaz à effet de serre.

C'est ainsi qu'est née l'initiative REDD à partir de l'année 2005 sous forme de plusieurs propositions qui visent à

récompenser les pays qui s'engagent dans un processus de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation forestière. Les négociations engagées depuis lors visent à faire de la REDD un des mécanismes clés de la Convention Cadre des Nations-Unies sur le Changement Climatique dans la deuxième phase d'engagement qui démarre à partir de l'année 2013.

Les deux initiatives de financement mises en place par la Banque Mondiale et les Nations Unies sont destinées à aider les pays forestiers tropicaux à se préparer techniquement à cette opportunité en menant une série d'études dans quelques pays pilotes suivant un canevas préétabli.

A l'instar des autres pays pilotes, la RDC doit, dans le cadre de la mise en œuvre de ce processus, développer son scénario de référence et se doter d'une stratégie nationale, d'un système de monitoring, rapportage et vérification et d'un nombre suffisant des cadres formés, capables d'encadrer efficacement le processus au bénéfice de toute la communauté nationale. Ces instruments techniques lui permettront ainsi de mesurer son stock de carbone, de projeter l'évolution dans le futur de ses émissions de gaz et de fixer la politique nationale dans la mise en œuvre du processus.

Messieurs les Ministres et chers collègues,

Messieurs les Ministres Provinciaux,

Messieurs les Secrétaires Généraux,

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

Il sied de remarquer que la conduite du mécanisme REDD demeure un exercice hautement technique mais sa réussite dépend d'une large participation de toutes les parties prenantes concernées par l'utilisation et la gestion des ressources forestières. La réduction et/ou la stabilisation des émissions nationales de gaz provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts ne seront que les résultats du changement des mentalités en vue de l'adoption des solutions alternatives visant la satisfaction des besoins de la population, en terres agricoles, en espaces d'urbanisation, en énergie domestique, etc.

Comme on peut s'en rendre compte, la mise en œuvre du mécanisme REDD requiert la consultation, la communication et le renforcement des capacités de toutes les parties

prenantes. C'est ainsi que le présent atelier de lancement officiel s'est fixé comme objectif principal de mettre à la disposition de toutes parties prenantes les éléments essentiels du Processus REDD en RDC à savoir : ses objectifs, sa structure, son programme d'activités et ses résultats.

En effet, le Processus REDD suscite un grand intérêt au sein de la population et il est important de s'assurer que cet intérêt soit basé sur la bonne information, surtout en ce qui concerne les résultats attendus qui ne doivent pas se limiter aux seules retombées financières résultant de la mise en œuvre de cette initiative. En effet, il va falloir certainement attendre les conclusions des négociations engagées depuis 2005 et dont la phase ultime de l'aboutissement demeure la rencontre de Copenhague en décembre prochain.

Au delà donc des retombées financières, le Processus REDD engage le pays sur la voie de la rationalisation des pratiques agricoles, de l'amélioration de la gouvernance forestière et de la promotion de la recherche sur les énergies renouvelables. Il ne faudra surtout pas nourrir des vains espoirs les communautés locales en leur miroitant un avenir radieux suite à la mise en œuvre de cette initiative. Nous devons toutefois garder à l'esprit que le mécanisme REDD doit être compris suivant le principe d'un partenariat

« gagnant-gagnant », où les pays du Nord apportent des moyens financiers et au retour, ceux du Sud s'engagent à préserver leurs forêts moyennant une rémunération juste et équitable.

Ceci augure, certes, des négociations âpres et ardues qui exigent une solidarité et une convergence de vues au niveau même du pays d'abord, au niveau de l'espace COMIFAC ensuite et pourquoi pas, enfin, au niveau de l'ensemble de notre continent. Plutôt que d'aller en ordre dispersé, en menant des actions isolées comme le font actuellement certains partenaires dans la mise en œuvre, il faut engager des actions concertées, cohérentes et coordonnées qui visent un seul objectif à savoir : contribuer à l'amélioration des conditions d'existence des populations détentrices des ressources forestières et qui en dépendent pour leur survie.

Messieurs les Ministres et chers collègues,

Messieurs les Ministres Provinciaux,

Messieurs les Secrétaires Généraux,

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

Dans le cadre du présent Atelier de lancement du Processus REDD en RDC, j'aimerais, alors très brièvement, vous en donner le profil ainsi que quelques points saillants susceptibles de contribuer à la réussite de cette initiative au regard des objectifs poursuivis.

Sur le plan organisationnel :

La mission multi-agences de janvier 2009 consacrée à la planification du processus a retenu trois structures à mettre en place. Il s'agit du Comité National (organe de décision et d'orientation), du Comité Interministériel (organe d'exécution des décisions du Comité National) et de la Coordination Nationale (organe de gestion quotidienne du processus). Ces structures seront officiellement mises en place par un décret du Premier Ministre. La Coordination Nationale en voie d'installation, depuis le mois de mai 2009, est actuellement animée par le Coordonnateur National appuyé par un Assistant Technique ; le processus de recrutement du Conseiller Technique Principal, de l'Expert

en Information, Education et Communication et de deux Assistants Administratifs et Financiers est en cours.

Sur le plan financier :

Les deux accords de don signés en faveur du Processus REDD avec la Banque Mondiale et les Nations Unies pour la réalisation des activités de la première phase totalisent une enveloppe de 2.083.200\$. L'Agence Française de Développement a promis également un soutien financier au Processus REDD à travers un groupe d'ONGs internationales. La Banque Mondiale et les Nations Unies ont également prévus d'autres enveloppes pour financer les activités des phases 2 et 3 consacrées respectivement à la réalisation des études et activités du R-PP (c'est-à-dire.....) ainsi qu'à l'investissement et à la mise en œuvre.

Sur le plan technique :

La Banque Mondiale et trois autres organismes du système des Nations Unies (le PNUD, le PNUE et la FAO) assistent le Processus REDD en RDC dans la réalisation du programme de travail adopté par la mission de janvier 2009. Le PNUD, le PNUE et la FAO sont ainsi responsables de la réalisation des volets importants de ce programme de travail.

Messieurs les Ministres et chers collègues,

Messieurs les Ministres Provinciaux,

Messieurs les Secrétaires Généraux,

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

Après avoir résumé les atouts du Processus REDD en RDC, je voudrais attirer votre attention sur l'existence du Programme REDD Sous Régional mené sous la conduite de la COMIFAC et qui travaille en synergie avec les programmes nationaux des pays membres du Bassin du Congo. Cette façon de procéder permet aux pays membres de la COMIFAC de parler d'une seule voix dans les négociations internationales actuellement en cours afin de mieux se faire entendre.

C'est cette préoccupation de travailler en synergie avec le Programme REDD Sous Régional qui justifie la présence à cet atelier du représentant du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et de six Points Focaux Climat des pays membres du Bassin du Congo.

Pour capitaliser leur présence à Kinshasa, il est prévu l'organisation avec ces derniers, en marge de cet atelier, d'une séance de travail restreinte.

Messieurs les Ministres et chers collègues,

Messieurs les Ministres Provinciaux,

Messieurs les Secrétaires Généraux,

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

C'est pourquoi, je voudrais profiter de cette occasion pour remercier très sincèrement la Banque Mondiale et les Nations Unies pour leurs appuis financier et technique à la République Démocratique du Congo dans le lancement et la conduite de son Processus REDD.

Mes remerciements s'adressent également aux organisateurs de cet atelier et à vous tous ici présents, pour avoir accepté de bousculer vos agendas respectifs en venant participer à cet atelier de lancement du Processus REDD en RDCongo.

La mobilisation des scientifiques, des hommes politiques et des bailleurs de fonds (publics et privés) au tour de l'initiative REDD constitue le gage d'une issue heureuse des négociations engagées depuis quelques années et qui s'acheminent vers leur phase ultime.

C'est sur cette note d'espoir que je déclare ouverts les travaux de l'atelier de lancement du Processus REDD en République Démocratique du Congo.

Je vous remercie.